

→ Direction générale adjointe environnement social et institutionnel
Cellule des affaires institutionnelles

DÉLIBÉRATION N°CAC_220429-06

Séance du 29 avril 2022

POINT 8 – Ouverture du DU Passerelle

LE CONSEIL ACADEMIQUE

VU le code de l'éducation,

VU le décret n° 2021-1290 portant création de Nantes université et approbation de ses statuts ;

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

Membres en exercice : 71

Nombre de votants : 59

Par :

Voix pour : 59

Voix contre : 0

Abstentions : 0

Article n°1 : Approbation

Le conseil académique approuve la création du Diplôme d'Université nommé « DU Passerelle » porté par le Service Universitaire des Langues pour une durée de 5 ans à compter du 1er septembre 2022.

Le conseil académique approuve les niveaux B1 et B2 du Diplôme d'Université nommé « DU Passerelle » et les maquettes de formation associées.

Article n°2 : Publication et exécution

La directrice générale des services est chargée, de l'exécution de la présente délibération qui sera publiée sur le site internet de l'établissement public expérimental et transmise au recteur.

Nantes, le 29 avril 2022,
Présidente de Nantes Université,

Marine BERNAULT.



Extrait transmis au Recteur de la région académique Pays de la Loire et de l'académie de Nantes, Chancelier des universités, le : **29 AVR. 2022**
Publié le : **29 AVR. 2022**

DOSSIER DE DEMANDE
D'HABILITATION – RENOUELEMENT – MODIFICATION
➔ **DIPLOME D'UNIVERSITE (DU)**
➔ **DIPLOME INTER-UNIVERSITE (DIU)**
➔ **CERTIFICAT D'UNIVERSITE (CU)**

Textes de référence : Loi 84-52 du 26 Janvier 1984 – art.17 (art. L613-2 du Code de l'Education)

1 - Fiche d'identité

D.U DIU CU

INTITULE DU DU-DIU-CU : Diplôme Universitaire Passerelle – niveau B1

Composante de Nantes Université responsable :

Service Universitaire des Langues – Institut de Français Langues Étrangère

1.1- Nature de la demande

Création Renouvellement Modification

Ancien intitulé (dans le cas d'un changement d'intitulé) :

1.2- Date de la 1ère habilitation de la formation (en cas de renouvellement ou de modification) :

1.3- Diplôme Inter-Universités

Si le diplôme est inter-universités, indiquer :

- Université(s) co-habilitée(s) :

- Université coordonnatrice du DIU :

- Mode d'organisation adopté :
 - un groupe dans chaque site universitaire
 - un groupe, plusieurs sites d'enseignement, plusieurs sites d'inscription
 - un groupe, plusieurs sites d'enseignement, un site d'inscription

- Année d'organisation à Nantes envisagée (lorsque l'organisation tourne sur les différents sites) :

1.4- Service d'ingénierie et de gestion :

Service Universitaire des Langues

1.5- Responsable de la formation :

Nom : BELLANGER

Prénom : Alexandra

Fonction : Responsable Administrative et Financière

Email : alexandra.bellanger@univ-nantes.fr

Téléphone : 02 53 48 77 06

1.6- Localisation des enseignements :

Service Universitaire des Langues

1.7- Date et avis des instances :

Avis des conseils de la composante, dates des avis : sans objet

Décision du Conseil de Pôle : sans objet

Décision du CA pour les tarifs :

2 – Objectifs pédagogiques et professionnels de la formation

2.1 - Contexte/Environnement/Offre existante nationale et/ou locale :

Contexte/ Environnement :

Dans un contexte mondial en perpétuel mouvement, les compétences linguistiques sont une source d'enrichissement essentielle, tant au niveau personnel que professionnel. Apprendre une langue et la comprendre, c'est avoir un accès privilégié à de nouvelles ressources culturelles dans un environnement social, académique ou professionnel.

Le français, tout comme l'anglais, l'espagnol et le portugais fait partie des grandes langues de diffusion internationale. C'est une langue qui continue de progresser et notamment sur le continent africain.

Langue d'élégance, de clarté, de critique, langue romane et langue internationale, elle est la 5^e langue la plus étudiée dans le monde et est, avec l'anglais, la seule langue de communication parlée sur cinq continents. Selon les derniers chiffres de l'Organisation Internationale de la Francophonie, la langue française est utilisée par 275 millions de locuteurs. C'est une langue très usitée notamment au sein des organisations internationales.

L'objectif de ce programme, qui se déroule sur un semestre est de permettre aux réfugiés, demandeurs d'asile et aux personnes sous protection subsidiaire, bacheliers ou diplômés de l'enseignement supérieur empêchés de poursuivre leurs études, de bénéficier de cours intensifs de langue française et d'une formation culturelle afin de favoriser leur intégration sociale et préparer leur avenir universitaire et professionnel en France.

Il s'inscrit dans une démarche impulsée par le réseau Migrants dans l'Enseignement Supérieur (MeNS) et soutenue par le MESRI.

Cette formation ouvre des droits aux bourses sur critères sociaux définies selon le statut individuel :

- Versement d'une bourse mensuelle
- Exonération des droits d'inscription universitaires
- Exonération du paiement de la CVEC
- Priorité dans l'attribution d'un logement étudiant dans une résidence du CROUS

Le tronc commun de langue est basé sur le DU Études Françaises (DUEF) existant avec des adaptations pour mieux répondre aux besoins des étudiant.es exilé.es, notamment pour l'écrit et la méthodologie. Le DU Passerelle se distingue du DUEF par l'UE5 conçu pour favoriser d'une part le contact entre les étudiant.es exilé.es et autochtones, et d'autre part la transmission de valeurs partagées et de la culture française.

Les personnes exilé.es ont souvent des compétences et connaissances qui ne peuvent pas être valorisées sans la maîtrise du français. Cette formation et l'accompagnement pour l'insertion permettent de comprendre les chemins de l'accès à l'emploi et d'acquérir des bases linguistiques nécessaires pour poursuivre des études supérieures.

Offres existantes nationales et locales :

De nombreux centres de langues publics et privés existent pour l'apprentissage de la langue française. Toutefois, seuls les centres universitaires de langues peuvent délivrer le diplôme d'université passerelle. Il est mis en place dans 33 universités en France : Angers, Bordeaux, Caen, Lyon, ...

2.2 - Objectifs du diplôme :

L'objectif de ce programme, qui se déroule sur un semestre pour chaque niveau est de permettre aux publics réfugiés, demandeurs d'asile ou sous protection subsidiaire titulaires d'un diplôme d'études secondaires et empêchées de poursuivre leurs études, de bénéficier de cours intensifs de la langue française et d'une formation culturelle afin de préparer leur avenir universitaire et de favoriser leur intégration sociale.

- **Objectifs de formation exprimés en compétences visées :**

Cette formation constitue une période propédeutique qui sert de tremplin vers l'inscription en licence ou master ou éventuellement vers d'autres formations professionnelles. Les cours de français langue étrangère et de français sur objectifs universitaire (méthodologie et initiation au système et pratiques universitaires français) préparent à tous les parcours proposés par les différentes UFR. En parallèle avec les études, l'étudiant bénéficie d'un accompagnement académique, culturel, administratif et social pour faciliter l'intégration.

Les objectifs de formation pour l'étude de la langue française sont issus du cadre européen commun de référence des langues. Il définit les compétences suivantes en fonction du niveau de langue classé d'A1 utilisateur élémentaire à C2 utilisateur expérimenté. Ce dossier d'habilitation s'adresse au niveau B1.

- B1 : Peut comprendre les points essentiels quand un langage clair et standard est utilisé et s'il s'agit de choses familières dans le travail, à l'école, dans les loisirs, etc. Peut se débrouiller dans la plupart des situations rencontrées en voyage dans une région où la langue cible est parlée. Peut produire un discours simple et cohérent sur des sujets familiers et dans ses domaines d'intérêt. Peut raconter un événement, une expérience ou un rêve, décrire un espoir ou un but et exposer brièvement des raisons ou explications pour un projet ou une idée.
- **Objectifs pédagogiques exprimés en résultats d'apprentissage (RA) :**

Selon le CECRL, le niveau B1 présente les objectifs d'apprentissage suivants :

- Capacité à comprendre un langage standard s'il s'agit d'un domaine familier.
- Capacité à faire face aux situations qu'on rencontre en voyage, parler de ses centres d'intérêt et donner de brèves explications sur un projet ou une idée.
- Capacité à décrire ses sentiments et ses réactions, de résumer des informations sur des sujets familiers et de rédiger de brefs essais.
- Capacité à écrire des textes simples portant sur soi-même, sur des personnes de son entourage ou sur un sujet correspondant à des situations de la vie quotidienne (écrire un message bref, remplir un formulaire)

2.3 – Métiers et secteurs professionnels visés :

- Indiquer Code Rome associés (5 maxi) : sans objet

- Les secteurs professionnels visés sont : sans objet

2.4 – Inventaire et RNCP (Répertoire National des Certifications Professionnelles)

Dans le cas d'un renouvellement :

Le DU-DIU-CU est-il déjà inscrit

- au RNCP : oui X non
- au répertoire spécifique : oui X non

Dans ces cas de création ou de renouvellement, pour ce DU-DIU-CU, travaillez-vous actuellement sur un projet :

- d'inscription au RNCP ? oui X non
- au répertoire spécifique ? oui X non

2.5 - Partenariats :

	Identité des partenaires
Partenaires (un protocole ou une convention vient matérialiser la contribution, la commande, les engagements et rôles respectifs) :	ADCUEFE, Campus France, MeNS
Soutiens (une lettre vient confirmer l'intérêt porté à la formation, éventuellement la volonté d'accueillir des stagiaires, de favoriser l'inscription et/ou l'insertion professionnelle de publics parmi ceux attendus...) :	
Institutions les plus concernées sur le territoire par la formation :	Département Loire-Atlantique Entraide Universitaire Française Nantes Métropole

2.6 - Dispositif de suivi des diplômés mis (ou à mettre) en place :

Les diplômés ont pour la majorité d'entre eux l'objectif d'intégrer des filières de Nantes Université. Ils sont donc suivis par la Direction Europe et Internationale et le Service Universitaire des Langues qui étudient la faisabilité de leur projet universitaire en fonction de leur niveau académique ainsi que le Service d'Information et d'Orientation qui prendra le relais quant à leur devenir post-universitaire. Toutefois, ce diplôme existant pour plusieurs niveaux de langues, il amène les étudiants à se réinscrire sur plusieurs semestres ou années pour acquérir un niveau de langue suffisamment élevé pour atteindre leurs objectifs (universitaires, professionnels, vie en France, ...).

3- Modalités d'accès et niveau des enseignements du diplôme:

3.1 - Accès :

Le DU-DIU-CU est-il accessible en formation initiale ? oui non

Si OUI, le DU-DIU-CU peut-il être suivi en parallèle d'une inscription dans un diplôme national ?
 oui non

Dans ce cas, décrire les modalités mises en place pour permettre à l'étudiant de suivre sa formation initiale et le diplôme d'université.

Le DU-DIU-CU autorise-t-il la dispense d'assiduité ? oui non

Dans ce cas, décrire les modalités mises en place pour permettre à l'étudiant de suivre et de valider le diplôme d'université.

3.2 - Modalités d'accès :

- **Diplômes exigés pour un accès de droit :**

Baccalauréat ou équivalent

- **Conditions supplémentaires éventuelles :**

La formation est ouverte aux étudiants en exil, les stagiaires doivent présenter un projet universitaire et/ou professionnel réfléchi et construit, qui sera évalué par la commission de recrutement. La formation n'est pas ouverte aux mineurs de moins de 18 ans. La formation niveau B1 est accessible avec un niveau de français A2 acquis.

3.3 - Niveau des enseignements suivis :

BAC + 1

3.4 - Procédures de recrutement :

La procédure de recrutement se déroule en une phase de pré-sélection des dossiers via la plateforme Démarches simplifiées

- **Contact :**

Désignation du service qui pilote l'opération : Service Universitaire des Langues

Référent (nom/prénom) : BELLANGER Alexandra

- **Modalités du recrutement :**

Sur dossier : X oui non

Si oui, précisez les éléments attendus dans le dossier :

- lettre de motivation (description du projet)
- curriculum vitae
- diplôme de fin d'études secondaires traduit en français
- photocopie de la pièce d'identité
- Justificatif du statut

La faisabilité du projet universitaire et/ou professionnel et sa construction sont un des critères déterminants de la sélection.

Sur entretien : X oui non

Sur Validation des acquis : oui X non

Si oui, précisez les acquis susceptibles d'être pris en compte dans la validation :

3.5 - Service procédant aux inscriptions :

Service Universitaire des Langues – Scolarité Lettres et Langues Sciences Humaines Sociales

3.6 - Composition de la commission de recrutement et de validation d'acquis :

La composition de la commission sera fixée annuellement par arrêté sur proposition du Service Universitaire des Langues.

- Président.e : Angelina ORAIN
- Vice-président.e : Guillaume GRAVE ROUSSEAU

- Membres : Jason MOSCA, Mahdiya HASSAN BAHDON LAKSIRI

3.7 - Capacité d'accueil :

Effectif maximal	20
Effectif d'équilibre	

4- Organisation de la formation :

4.1 - Calendrier de la formation :

Durée totale de la formation (dates début et fin, toutes années comprises) :

Session S1 : 01 septembre 2022 – 16 décembre 2022

Session S2 : 16 janvier 2023 – 12 mai 2023

Nombre total de sessions de la formation (toutes années comprises) :

2 sessions

Calendrier pour la 1^{er} année (dates début et fin) :

Session S1 : 01 septembre 2022 – 16 décembre 2022

Session S2 : 16 janvier 2023 – 12 mai 2023

Calendrier pour la 2^{ème} année (dates début et fin) :

Période de stage (dates début et fin) :

Néant

Période des sessions d'examen (dates début et fin) :

Contrôle continu sur l'intégralité de la formation semestrielle.

4.2 - Organisation par Unités capitalisables et/ou en blocs de compétences capitalisables :

OUI NON

Si OUI, indiquer le règlement de la capitalisation :

4.3- Modalité d'enseignement à distance (EAD) :

OUI NON

Si oui, décrire l'organisation de l'EAD :

Part respective EAD / présentiel :

4.4 - Conseil de perfectionnement :

Un conseil de perfectionnement est-il mis en place ?

OUI NON

Si oui, composition du Conseil de perfectionnement :

5 – Bilan (en cas de renouvellement et de modification)

5.1- Effectifs de l'ancienne Formation

	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021
Inscrits				
Présents				
Admis				

5.2- Evolution professionnelle des diplômés, insertion professionnelle, incidence de la formation sur cette évolution

Les diplômés de cette formation pourront intégrer prétendre à plusieurs parcours :

- Parcours universitaire
- Vie professionnelle

6 - Organisation des enseignements (en lien avec la fiche pédagogique – annexe 1)

6.1 - Gestion des enseignements :

Service Universitaire des Langues

6.2 - Principaux responsables pédagogiques :

Angelina ORAIN : Responsable pédagogique FLE
 Mahdiya HASSAN BADON LAKSIRI : Enseignant FLE
 Jason MOSCA : Enseignant FLE
 Guillaume GRAVE ROUSSEAU : Enseignant FLE

7 - Validation (en lien avec la fiche pédagogique – annexe 1)

7.1 - Gestion des examens :

Service Universitaire des Langues et scolarité du pôle Humanité.

7.2 – Modalités d'évaluation (description des modalités d'évaluation, tenue des épreuves, définition des sujets des épreuves, durée, notation, dispositions particulières, compensation, régimes classiques/dispensés d'assiduité...) :

Modalités d'évaluation en contrôle continu sur l'intégralité de la formation. La validation du diplôme est conditionnée par l'obtention de la note minimum de 10 sur 20 dans l'UE1 ainsi qu'une moyenne générale des UE de 10 sur 20. S'agissant d'activités d'ouverture et de préparation, l'UE5 n'est pas notée. En revanche, l'assiduité est obligatoire et sera contrôlée ; le diplôme ne sera pas délivré sans justificatif d'absence recevable (motifs impérieux ou médicaux) aux activités de l'UE5. Ceci est d'autant plus important que le DU Passerelle ouvre des droits aux bourses sur critères sociaux avec attestation d'assiduité exigée par le CROUS.

7.3 – Proposition de composition du jury de délibération :

Le jury sera arrêté annuellement par le Président de l'université sur proposition du Directeur de la composante de rattachement.

	Qualité	Nom - prénom	Fonctions	Statut
Obligatoire	Président	Angelina ORAIN	Responsable Pédagogique FLE	PRCE
	Vice-président	Guillaume GRAVE ROUSSEAU	Enseignant FLE	PRCE
	3 ^{ème} membre	Faezeh AMAR	Enseignant FLE	Contractuelle
Facultatif	Autre(s) membre(s)	Mahdiya HASSAN BADON LAKSIRI	Enseignant FLE	Contractuelle
		Jason MOSCA	Enseignant FLE	Contractuel

8 - Tarification et Budget prévisionnel du diplôme (en lien avec la fiche d'analyse de la rentabilité d'une formation ouverte à la formation continue dans le cadre d'un DU-DIU-CU – annexe 2)

8.1 - Service procédant aux encaissements :

Service Universitaire des Langues et scolarité du pôle Humanité.

8.2 - Service de gestion financière :

Service Universitaire des Langues et Direction des Affaires Financières

8.3 – Tarifs :

150 € public non financé (tout inclus)

1950 € public financé (tout inclus)

950 € public financé sous convention avec Entraide Universitaire Française

Fait à : Nantes

Le : 12 avril 2022

Directeur du service : Dominique AVERTY

Signature :

DOSSIER DE DEMANDE
D'HABILITATION – RENOUELEMENT – MODIFICATION
➔ **DIPLOME D'UNIVERSITE (DU)**
➔ **DIPLOME INTER-UNIVERSITE (DIU)**
➔ **CERTIFICAT D'UNIVERSITE (CU)**

Textes de référence : Loi 84-52 du 26 Janvier 1984 – art.17 (art. L613-2 du Code de l'Education)

1 - Fiche d'identité

D.U DIU CU

INTITULE DU DU-DIU-CU : Diplôme Universitaire Passerelle – niveau B2

Composante de Nantes Université responsable :

Service Universitaire des Langues – Institut de Français Langues Étrangère

1.1- Nature de la demande

Création Renouvellement Modification

Ancien intitulé (dans le cas d'un changement d'intitulé) :

1.2- Date de la 1ère habilitation de la formation (en cas de renouvellement ou de modification) :

1.3- Diplôme Inter-Universités

Si le diplôme est inter-universités, indiquer :

- Université(s) co-habilitée(s) :

- Université coordonnatrice du DIU :

- Mode d'organisation adopté :
 - un groupe dans chaque site universitaire
 - un groupe, plusieurs sites d'enseignement, plusieurs sites d'inscription
 - un groupe, plusieurs sites d'enseignement, un site d'inscription

- Année d'organisation à Nantes envisagée (lorsque l'organisation tourne sur les différents sites) :

1.4- Service d'ingénierie et de gestion :

Service Universitaire des Langues

1.5- Responsable de la formation :

Nom : BELLANGER

Prénom : Alexandra

Fonction : Responsable Administrative et Financière

Email : alexandra.bellanger@univ-nantes.fr

Téléphone : 02 53 48 77 06

1.6- Localisation des enseignements :

Service Universitaire des Langues

1.7- Date et avis des instances :

Avis des conseils de la composante, dates des avis : sans objet

Décision du Conseil de Pôle : sans objet

Décision du CA pour les tarifs :

2 – Objectifs pédagogiques et professionnels de la formation

2.1 - Contexte/Environnement/Offre existante nationale et/ou locale :

Contexte/ Environnement :

Dans un contexte mondial en perpétuel mouvement, les compétences linguistiques sont une source d'enrichissement essentielle, tant au niveau personnel que professionnel. Apprendre une langue et la comprendre, c'est avoir un accès privilégié à de nouvelles ressources culturelles dans un environnement social, académique ou professionnel.

Le français, tout comme l'anglais, l'espagnol et le portugais fait partie des grandes langues de diffusion internationale. C'est une langue qui continue de progresser et notamment sur le continent africain.

Langue d'élégance, de clarté, de critique, langue romane et langue internationale, elle est la 5^e langue la plus étudiée dans le monde et est, avec l'anglais, la seule langue de communication parlée sur cinq continents. Selon les derniers chiffres de l'Organisation Internationale de la Francophonie, la langue française est utilisée par 275 millions de locuteurs. C'est une langue très usitée notamment au sein des organisations internationales.

L'objectif de ce programme, qui se déroule sur un semestre est de permettre aux réfugiés, demandeurs d'asile et aux personnes sous protection subsidiaire, bacheliers ou diplômés de l'enseignement supérieur empêchés de poursuivre leurs études, de bénéficier de cours intensifs de langue française et d'une formation culturelle afin de favoriser leur intégration sociale et préparer leur avenir universitaire et professionnel en France.

Il s'inscrit dans une démarche impulsée par le réseau Migrants dans l'Enseignement Supérieur (MeNS) et soutenue par le MESRI.

Cette formation ouvre des droits aux bourses sur critères sociaux définies selon le statut individuel :

- Versement d'une bourse mensuelle
- Exonération des droits d'inscription universitaires
- Exonération du paiement de la CVEC
- Priorité dans l'attribution d'un logement étudiant dans une résidence du CROUS

Le tronc commun de langue est basé sur le DU Études Françaises (DUEF) existant avec des adaptations pour mieux répondre aux besoins des étudiant.es exilé.es, notamment pour l'écrit et la méthodologie. Le DU Passerelle se distingue du DUEF par l'UE5 conçu pour favoriser d'une part le contact entre les étudiant.es exilé.es et autochtones, et d'autre part la transmission de valeurs partagées et de la culture française.

Les personnes exilé.es ont souvent des compétences et connaissances qui ne peuvent pas être valorisées sans la maîtrise du français. Cette formation et l'accompagnement pour l'insertion permettent de comprendre les chemins de l'accès à l'emploi et d'acquérir des bases linguistiques nécessaires pour poursuivre des études supérieures.

Offres existantes nationales et locales :

De nombreux centres de langues publics et privés existent pour l'apprentissage de la langue française. Toutefois, seuls les centres universitaires de langues peuvent délivrer le diplôme d'université passerelle. Il est mis en place dans 33 universités en France : Angers, Bordeaux, Caen, Lyon, ...

2.2 - Objectifs du diplôme :

L'objectif de ce programme, qui se déroule sur un semestre pour chaque niveau est de permettre aux publics réfugiés, demandeurs d'asile ou sous protection subsidiaire titulaires d'un diplôme d'études secondaires et empêchées de poursuivre leurs études, de bénéficier de cours intensifs de la langue française et d'une formation culturelle afin de préparer leur avenir universitaire et de favoriser leur intégration sociale.

- **Objectifs de formation exprimés en compétences visées :**

Cette formation constitue une période propédeutique qui sert de tremplin vers l'inscription en licence ou master ou éventuellement vers d'autres formations professionnelles. Les cours de français langue étrangère et de français sur objectifs universitaire (méthodologie et initiation au système et pratiques universitaires français) préparent à tous les parcours proposés par les différentes UFR. En parallèle avec les études, l'étudiant bénéficie d'un accompagnement académique, culturel, administratif et social pour faciliter l'intégration.

Les objectifs de formation pour l'étude de la langue française sont issus du cadre européen commun de référence des langues. Il définit les compétences suivantes en fonction du niveau de langue classé d'A1 utilisateur élémentaire à C2 utilisateur expérimenté. Cette habilitation s'adresse au niveau B2.

B2 : Peut comprendre le contenu essentiel de sujets concrets ou abstraits dans un texte complexe, y compris une discussion technique dans sa spécialité. Peut communiquer avec un degré de spontanéité et d'aisance tel qu'une conversation avec un locuteur natif ne comportant de tension ni pour l'un ni pour l'autre. Peut s'exprimer de façon claire et détaillée sur une grande gamme de sujets, émettre un avis sur un sujet d'actualité et exposer les avantages et les inconvénients de différentes possibilités.

- **Objectifs pédagogiques exprimés en résultats d'apprentissage (RA) :**

- Selon le CECRL, le niveau B2 présente les objectifs d'apprentissage suivants :
- Capacité à comprendre l'essentiel d'un texte complexe
- Capacité à participer à une conversation sur un sujet général ou professionnel de façon claire et détaillée en donnant des avis argumentés
- Capacité à décrire de façon élaborée un événement ou une expérience
- Capacité à écrire une critique de livre ou de film
- Capacité à rédiger un essai ou un rapport développant une argumentation
- Capacité à synthétiser des informations issues de sources diverses.
- Capacité à comprendre des situations simples et concrètes se rapportant à la vie quotidienne
- Capacité à communiquer de façon simple si l'interlocuteur parle lentement

- Capacité à écrire des textes simples portant sur soi-même, sur des personnes de son entourage ou sur un sujet correspondant à des situations de la vie quotidienne (écrire un message bref, remplir un formulaire)

2.3 – Métiers et secteurs professionnels visés :

- Indiquer Code Rome associés (5 maxi) : sans objet

- Les secteurs professionnels visés sont : sans objet

2.4 – Inventaire et RNCP (Répertoire National des Certifications Professionnelles)

Dans le cas d'un renouvellement :

Le DU-DIU-CU est-il déjà inscrit

- au RNCP : oui X non
- au répertoire spécifique : oui X non

Dans ces cas de création ou de renouvellement, pour ce DU-DIU-CU, travaillez-vous actuellement sur un projet :

- d'inscription au RNCP ? oui X non
- au répertoire spécifique ? oui X non

2.5 - Partenariats :

	Identité des partenaires
Partenaires (un protocole ou une convention vient matérialiser la contribution, la commande, les engagements et rôles respectifs) :	ADCUEFE, Campus France, MeNS
Soutiens (une lettre vient confirmer l'intérêt porté à la formation, éventuellement la volonté d'accueillir des stagiaires, de favoriser l'inscription et/ou l'insertion professionnelle de publics parmi ceux attendus...) :	
Institutions les plus concernées sur le territoire par la formation :	Département Loire-Atlantique Entraide Universitaire Française Nantes Métropole

2.6 - Dispositif de suivi des diplômés mis (ou à mettre) en place :

Les diplômés ont pour la majorité d'entre eux l'objectif d'intégrer des filières de Nantes Université. Ils sont donc suivis par la Direction Europe et Internationale et le Service Universitaire des Langues

qui étudient la faisabilité de leur projet universitaire en fonction de leur niveau académique ainsi que le Service d'Information et d'Orientation qui prendra le relais quant à leur devenir post-universitaire. Toutefois, ce diplôme existant pour plusieurs niveaux de langues, il amène les étudiants à se réinscrire sur plusieurs semestres ou années pour acquérir un niveau de langue suffisamment élevé pour atteindre leurs objectifs (universitaires, professionnels, vie en France, ...).

3- Modalités d'accès et niveau des enseignements du diplôme:

3.1 - Accès :

Le DU-DIU-CU est-il accessible en formation initiale ? oui non

Si OUI, le DU-DIU-CU peut-il être suivi en parallèle d'une inscription dans un diplôme national ?
 oui non

Dans ce cas, décrire les modalités mises en place pour permettre à l'étudiant de suivre sa formation initiale et le diplôme d'université.

Le DU-DIU-CU autorise-t-il la dispense d'assiduité ? oui non

Dans ce cas, décrire les modalités mises en place pour permettre à l'étudiant de suivre et de valider le diplôme d'université.

3.2 - Modalités d'accès :

- **Diplômes exigés pour un accès de droit :**

Baccalauréat ou équivalent

- **Conditions supplémentaires éventuelles :**

La formation est ouverte aux étudiants en exil, les stagiaires doivent présenter un projet universitaire et/ou professionnel réfléchi et construit, qui sera évalué par la commission de recrutement. La formation n'est pas ouverte aux mineurs de moins de 18 ans. La formation niveau B2 est accessible avec un niveau de français B1 acquis.

3.3 - Niveau des enseignements suivis :

BAC +1

3.4 - Procédures de recrutement :

La procédure de recrutement se déroule en une phase de pré-sélection des dossiers via la plateforme Démarches simplifiées

- **Contact :**

Désignation du service qui pilote l'opération : Service Universitaire des Langues

Référent (nom/prénom) : BELLANGER Alexandra

- **Modalités du recrutement :**

Sur dossier : X oui non

Si oui, précisez les éléments attendus dans le dossier :

- lettre de motivation (description du projet)
- curriculum vitae
- diplôme de fin d'études secondaires traduit en français
- photocopie de la pièce d'identité
- Justificatif du statut

La faisabilité du projet universitaire et/ou professionnel et sa construction sont un des critères déterminants de la sélection.

Sur entretien : X oui non

Sur Validation des acquis : oui X non

Si oui, précisez les acquis susceptibles d'être pris en compte dans la validation :

3.5 - Service procédant aux inscriptions :

Service Universitaire des Langues – Scolarité Lettres et Langues Sciences Humaines Sociales

3.6 - Composition de la commission de recrutement et de validation d'acquis :

La composition de la commission sera fixée annuellement par arrêté sur proposition du Service Universitaire des Langues.

- Président.e : Angelina ORAIN
- Vice-président.e : Guillaume GRAVE ROUSSEAU

- Membres : Jason MOSCA, Mahdiya HASSAN BAHDON LAKSIRI

3.7 - Capacité d'accueil :

Effectif maximal	20
Effectif d'équilibre	

4- Organisation de la formation :

4.1 - Calendrier de la formation :

Durée totale de la formation (dates début et fin, toutes années comprises) :

Session S1 : 01 septembre 2022 – 16 décembre 2022

Session S2 : 16 janvier 2023 – 12 mai 2023

Nombre total de sessions de la formation (toutes années comprises) :

2 sessions

Calendrier pour la 1^{er} année (dates début et fin) :

Session S1 : 01 septembre 2022 – 16 décembre 2022

Session S2 : 16 janvier 2023 – 12 mai 2023

Calendrier pour la 2^{ème} année (dates début et fin) :

Période de stage (dates début et fin) :

Néant

Période des sessions d'examen (dates début et fin) :

Contrôle continu sur l'intégralité de la formation semestrielle.

4.2 - Organisation par Unités capitalisables et/ou en blocs de compétences capitalisables :

OUI

NON

Si OUI, indiquer le règlement de la capitalisation :

4.3- Modalité d'enseignement à distance (EAD) :

OUI NON

Si oui, décrire l'organisation de l'EAD :

Part respective EAD / présentiel :

4.4 - Conseil de perfectionnement :

Un conseil de perfectionnement est-il mis en place ?

OUI NON

Si oui, composition du Conseil de perfectionnement : – **Bilan (en cas de renouvellement et de modification)**

5.1- Effectifs de l'ancienne Formation

	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021
Inscrits				
Présents				
Admis				

5.2- Evolution professionnelle des diplômés, insertion professionnelle, incidence de la formation sur cette évolution

Les diplômés de cette formation pourront intégrer prétendre à plusieurs parcours :

- Parcours universitaire
- Vie professionnelle

6 - Organisation des enseignements (en lien avec la fiche pédagogique – annexe 1)

6.1 - Gestion des enseignements :

Service Universitaire des Langues

6.2 - Principaux responsables pédagogiques :

Angelina ORAIN : Responsable pédagogique FLE
 Mahdiya HASSAN BADON LAKSIRI : Enseignant FLE
 Jason MOSCA : Enseignant FLE
 Guillaume GRAVE ROUSSEAU : Enseignant FLE

7 - Validation (en lien avec la fiche pédagogique – annexe 1)
7.1 - Gestion des examens :

Service Universitaire des Langues et scolarité du pôle Humanité.

7.2 – Modalités d'évaluation (description des modalités d'évaluation, tenue des épreuves, définition des sujets des épreuves, durée, notation, dispositions particulières, compensation, régimes classiques/dispensés d'assiduité...) :

Modalités d'évaluation en contrôle continu sur l'intégralité de la formation. La validation du diplôme est conditionnée par l'obtention de la note minimum de 10 sur 20 dans l'UE1 ainsi qu'une moyenne générale des UE de 10 sur 20. S'agissant d'activités d'ouverture et de préparation, l'UE5 n'est pas notée. En revanche, l'assiduité est obligatoire et sera contrôlée ; le diplôme ne sera pas délivré sans justificatif d'absence recevable (motifs impérieux ou médicaux) aux activités de l'UE5. Ceci est d'autant plus important que le DU Passerelle ouvre des droits aux bourses sur critères sociaux avec attestation d'assiduité exigée par le CROUS.

7.3 – Proposition de composition du jury de délibération :

Le jury sera arrêté annuellement par le Président de l'université sur proposition du Directeur de la composante de rattachement.

	Qualité	Nom - prénom	Fonctions	Statut
Obligatoire	Président	Angelina ORAIN	Responsable Pédagogique FLE	PRCE
	Vice-président	Guillaume GRAVE ROUSSEAU	Enseignant FLE	PRCE
	3 ^{ème} membre	Faezeh AMAR	Enseignant FLE	Contractuelle
Facultatif	Autre(s) membre(s)	Mahdiya HASSAN BADON LAKSIRI	Enseignant FLE	Contractuelle
		Jason MOSCA	Enseignant FLE	Contractuel

8 - Tarification et Budget prévisionnel du diplôme (en lien avec la fiche d'analyse de la rentabilité d'une formation ouverte à la formation continue dans le cadre d'un DU-DIU-CU – annexe 2)

8.1 - Service procédant aux encaissements :

Service Universitaire des Langues et scolarité du pôle Humanité.

8.2 - Service de gestion financière :

Service Universitaire des Langues et Direction des Affaires Financières

8.3 – Tarifs :

150 € public non financé (tout inclus)

1950 € public financé (tout inclus)

950 € public financé sous convention avec Entraide Universitaire Française

Fait à : Nantes

Le : 12 avril 2022

Directeur du service : Dominique AVERTY

Signature :

FICHE D'ANALYSE DE LA RENTABILITE D'UNE FORMATION OUVERTE A LA FORMATION CONTINUE DANS LE CADRE D'UN DIPLÔME D'UNIVERSITE OU D'UN DIPLÔME NATIONAL
Aide à la tarification par calcul d'un coût complet

RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS SUR LA FORMATION

COMPOSANTE	INTITULE DE LA FORMATION	PFI	Code formation	Données relatives à l'année universitaire	Durée de la formation en années universitaires pour une cohorte d'étudiants
959	DU Passerelle				

Nombre d'étudiants au 15 janvier dans scolar G	
Nombre total de stagiaires	400
Total étudiants	400

Les tarifs votés au CA	
Tarif unitaire	1 400 €
Nombre d'heures de formation / étudiant	216
Date de vote au CA	
Durée de validité	
Commentaires	
Les stagiaires réalisent 216 heures de cours sur 1 semestre, Nous choisissons de réaliser le budget pour l'année universitaire incluant les deux sessions.	

BENCHMARKING 2022

Nom de l'organisme délivrant la formation	Intitulé de la formation	Coût moyen de l'heure tarif plein	Nbre d'heures de la formation	Tarif 1	Tarif 2
Université d'Angers	DU Passerelle	Exonération totale	205	- €	
Le Mans Université	DU Passerelle	Exonération totale	250	- €	
Université de Lyon	DU Passerelle	1,25	240	300 €	
Commentaires:					

VOLET RECETTES

	Nombre de stagiaires	Tarif moyen	Total	Commentaires
Tarif unitaire	330	1 400 €	462 000,0 €	Il y a des stagiaires totalement exonérés des frais de formation (réfugiés)
Tarif DU Passerelle	40	150 €	6 000,0 €	
Tarif financé	15	1 950 €	29 250,0 €	
Exonéré	15	- €	- €	
Total recettes théoriques			497 250,0 €	
Total nombre de stagiaires de formation continue			400	
Total des recettes réalisées			497 250 €	
Total autres recettes (organismes partenaires)				Il est possible dans le cadre de partenariat de bénéficier de subventions, ces dernières seront à inscrire dans ce champ.

VOLET DEPENSES DIRECTES

	Nombre d'unités	Coût unitaire	TOTAL	Commentaires
PR		249 €	- €	2 PR services statutaires et 5 LRU
MCF		164 €	- €	
second degré	768	165 €	126 720 €	
Lecteur		106 €	- €	
ATER		103 €	- €	
Enseignant Contractuel	1920	103 €	198 299 €	
PAST		93 €	- €	
Doctorant		88 €	- €	
Vacataire fonctionnaire		43 €	- €	
Vacataire non fonctionnaire	958	59 €	56 522 €	
SOUS TOTAL RELATIF AUX HETD	3646		381 541 €	
Utilisation des locaux de l'UN (salles de cours)	216000	0,05 €	10 828 €	Modalité de calcul 2,5M ² par étudiant*nombre d'étudiants (24) *nombre d'heures d'enseignement suivies par l'étudiant. Il s'agit d'une méthode permettant de valoriser le coût des locaux de l'Université
Contrats de conférenciers occasionnels			- €	
Contrats de prestations externes			- €	
Rémunération de coordination pédagogique	36	103 €	3 708 €	
Frais d'ingénierie pédagogique (Resp pédagogique)	36	103 €	3 708 €	
Déplacements des intervenants (EC-E et externes)				Le responsable pédagogique perçoit selon la politique définie par le SUL 36h au titre de la coordination. 3 coordinateurs assurent la coordination de 3 niveaux A, B et C, soit 12 h réf par enseignant, total 36 h référentielles.
Locations de salles extérieures				Pot de bienvenue I (image importante pour le SUL) 5€ par étudiant
Frais de réception	400	5	2 000 €	1000€Livrets d'accueil + communication (frais obligatoires)
Matériel pédagogique spécifique				Enveloppe à prévoir pour les sorties pédagogique des stagiaires (sorties indispensables à la formation avec comme objectif la promotion de la culture et de la langue française)
Documentation spécifique à l'action			1 000 €	
Communication spécifique à la formation				
Déplacements de stagiaires				
Autres postes de charges (ex: tutorat d'accompagnement, reversement à des laboratoires, reversement à des partenaires)			1 500 €	
SOUS TOTAL AUTRES DEPENSES			22 744 €	
Total			404 285 €	

Volet dépenses indirectes: Dépenses indirectes prise en compte seulement du coût de FC

	Nbre d'unités	Coût unitaire	TOTAL	Commentaires
Frais de personnels administratifs Pôle FC environnés	497 250 €	0,10 €	50 428 €	Se référer à l'onglet coût de personnel FC.
Dépenses de fonctionnement du Pôle FC	497 250 €	0,05 €	27 081 €	Se référer à l'onglet coût de personnel FC.
Frais de personnels scolarités environnés			- €	
Frais de personnels de services financiers de proximités environnés	497 250 €	0,03 €	15 322 €	Coût unitaire fixe. Ces données sont calculées automatiquement à partir des données renseignées sur la partie haute de la fiche
Pilotage établissement services centraux 15%	497 250 €	0,15	74 588 €	La fonction pilotage de l'Etablissement assurée par les services centraux fait l'objet d'une imputation à hauteur de 15% des recettes de formation continue.
Total			167 417 €	

RESULTAT COÛT PAR STAGIAIRE DE FORMATION CONTINUE

	Nbre d'unités	Coût unitaire	TOTAL	Commentaires
Coût par stagiaire de FC charges directes	400	1 011 €	404 285 €	Ces données sont calculées automatiquement en évaluant le coût par stagiaire de formation continue
Coût par stagiaire de FC charges indirectes	400	419 €	167 417 €	
Coût par stagiaire de FC	400	1 429 €	571 702 €	

Résultat sur le public stagiaires de formation continue	-	74 452 €	Total des recettes - total des dépenses
---	---	----------	---

Seuil de rentabilité	609 492 €	Ces informations sont données à titre indicatif en considérant que l'ensemble des dépenses directes sont fixes et que les dépenses indirectes sont variables.
Point mort en nbre de stagiaires de FC en plein tarif	435	

Le modèle de ce diplôme universitaire présente un déséquilibre dans le schéma actuel. Ce déséquilibre s'explique notamment par des charges d'enseignement élevées au vu des statuts des intervenants. Toutefois, si on réfléchit en terme de décaissements budgétaires et que nous retirons les 126 720 € de charges d'enseignements PRAG/PRCE qui sont prélevées sur la masse salariale état (le non remplacement d'un enseignant PRAG en arrêt long maladie), ainsi que la masse salariale du personnel administratif titulaire, le budget présente alors un équilibre financier. De plus, cette nouvelle maquette qui s'attache à répondre plus précisément aux besoins des stagiaires, notamment des **stagiaires en exil**, permettra une attractivité plus importante de nos formations.

Annexe 1 - Fiche pédagogique

DU DIU CU

Intitulé	DU PASSERELLE B1
UFR	SERVICE UNIVERSITAIRE DES LANGUES

Organisation des enseignements - S1										Modalités d'évaluation des connaissances et compétences			
ENSEIGNEMENTS	Compétences	Répartition des heures							Mutualisation		Contrôle continu intégral <small>(la formation n'autorise pas les dispenses d'assiduité)</small>		
		Présentiel				Hors Université			(oui/non)	indiquer la formation concernée par la mutualisation			présentiel / distanciel
		CM	TD	TP	Autres	Stage	Distanciel	Autres					
UE 1 MODULE LANGUE ET CULTURE												Présentiel	8
EC Compétences langagières - Grammaire/vocabulaire			24									présentiel	2
EC Expression écrite/Compréhension de l'écrit			24									présentiel	2
EC Expression orale/Compréhension de l'oral			24									présentiel	2
UE 2 MODULE PRATIQUE												Présentiel	8
EC Pratique intensive de l'oral/Phonétique			36									présentiel	3
EC Pratique intensive de l'écrit			36									présentiel	3
EC Phonétique			24									présentiel	2
UE 3 MODULE INTERCULTUREL												Présentiel	2
EC Cultures et sociétés			24									présentiel	2
UE 4 MODULE METHODOLOGIQUE												Présentiel	2
EC PASS Méthodologie et typologie de l'écrit			24									présentiel	2
UE 5 MODULE ACCOMPAGNEMENT												Présentiel	Assiduité
EC Ateliers SIO			12									présentiel	assiduité
EC Passeport numérique et démarches administratives			12									présentiel	assiduité
EC Renforcement de l'oral/Prendre confiance en soi			24									présentiel	assiduité
EC Analyse projet poursuite d'études			2									présentiel	assiduité
EC Intégration à la communauté universitaire			12									présentiel	assiduité
Total		0	278	0	0	0	0	0	0	0			
TOTAL heures à l'Université (1)		278											
TOTAL heures hors Université (2)		0											
Stage (équiv. Heures)		0											
Distanciel		0											

Organisation des enseignements - S2										Modalités d'évaluation des connaissances et compétences			
ENSEIGNEMENTS	Compétences	Répartition des heures							Mutualisation		Contrôle continu intégral <small>(la formation n'autorise pas les dispenses d'assiduité)</small>		
		Présentiel				Hors Université			(oui/non)	indiquer la formation concernée par la mutualisation			présentiel / distanciel
		CM	TD	TP	Autres	Stage	Distanciel	Autres					
UE 1 MODULE LANGUE ET CULTURE												Présentiel	8
EC Compétences langagières - Grammaire/vocabulaire			24									présentiel	2
EC Expression écrite/Compréhension de l'écrit			24									présentiel	2
EC Expression orale/Compréhension de l'oral			24									présentiel	2
UE 2 MODULE PRATIQUE												Présentiel	8
EC Pratique intensive de l'oral/Phonétique			36									présentiel	3
EC Pratique intensive de l'écrit			36									présentiel	3
EC Phonétique			24									présentiel	2
UE 3 MODULE INTERCULTUREL												Présentiel	2
EC Cultures et sociétés			24									présentiel	2
UE 4 MODULE METHODOLOGIQUE												Présentiel	2
EC PASS Méthodologie et typologie de l'écrit			24									présentiel	2
UE 5 MODULE ACCOMPAGNEMENT												Présentiel	Assiduité
EC Ateliers SIO			12									présentiel	assiduité
EC Passeport numérique et démarches administratives			12									présentiel	assiduité
EC Renforcement de l'oral/Prendre confiance en soi			24									présentiel	assiduité
EC Analyse projet poursuite d'études			2									présentiel	assiduité
EC Intégration à la communauté universitaire			12									présentiel	assiduité
Total		0	278	0	0	0	0	0	0	0			
TOTAL heures à l'Université (1)		278											
TOTAL heures hors Université (2)		0											
Stage (équiv. Heures)		0											
Distanciel		0											

Annexe 1 - Fiche pédagogique

DU DIU CU

Intitulé	DU PASSERELLE B2
UFR	SERVICE UNIVERSITAIRE DES LANGUES

Organisation des enseignements - S1											Modalités d'évaluation des connaissances et compétences		
ENSEIGNEMENTS	Compétences	Répartition des heures							(oui/non)	Mutualisation indiquer la formation concernée par la mutualisation	Contrôle continu intégral (la formation n'autorise pas les dispenses d'assiduité)		
		Présentiel				Hors Université					présentiel / distanciel	coef	
		CM	TD	TP	Autres	Stage	Distanciel	Autres					
UE 1 MODULE LANGUE ET CULTURE			72									Présentiel	8
EC Compétences langagières - Grammaire/vocabulaire			24									présentiel	2
EC Expression écrite/Compréhension de l'écrit			24									présentiel	2
EC Expression orale/Compréhension de l'oral			24									présentiel	2
UE 2 MODULE APPROFONDISSEMENT			72									Présentiel	8
EC Pratique intensive de l'oral/Phonétique			36									présentiel	3
EC Pratique intensive de l'écrit			36									présentiel	3
UE 3 MODULE INTERCULTUREL			24									Présentiel	2
EC Cultures et sociétés			24									présentiel	2
UE 4 MODULE METHODOLOGIQUE			48									Présentiel	2
EC PASS Méthodologie et typologie de l'écrit			24									présentiel	2
EC PASS Français des affaires			24									présentiel	2
UE 5 MODULE ACCOMPAGNEMENT			66									Présentiel	Assiduité
EC Ateliers SIO			12									présentiel	assiduité
EC Préparation et mise en situation d'examen			4									présentiel	assiduité
EC Renforcement de l'oral/Prendre confiance en soi			24									présentiel	assiduité
EC Passeport numérique professionnel			12									présentiel	assiduité
EC Présentation et accompagnement à la constitution du dossier de poursuite d'études			2									présentiel	assiduité
EC Projet coopératif au sein de la communauté universitaire			12									présentiel	assiduité
Total		0	282	0	0	0	0	0	0	0			
TOTAL heures à l'Université (1)			282										
TOTAL heures hors Université (2)						0							
Stage (équiv. Heures)						0							
Distanciel							0						

Organisation des enseignements - S2											Modalités d'évaluation des connaissances et compétences		
ENSEIGNEMENTS	Compétences	Répartition des heures							(oui/non)	Mutualisation indiquer la formation concernée par la mutualisation	Contrôle continu intégral (la formation n'autorise pas les dispenses d'assiduité)		
		Présentiel				Hors Université					présentiel / distanciel	coef	
		CM	TD	TP	Autres	Stage	Distanciel	Autres					
UE 1 MODULE LANGUE ET CULTURE			72									Présentiel	8
EC Compétences langagières - Grammaire/vocabulaire			24									présentiel	2
EC Expression écrite/Compréhension de l'écrit			24									présentiel	2
EC Expression orale/Compréhension de l'oral			24									présentiel	2
UE 2 MODULE APPROFONDISSEMENT			72									Présentiel	8
EC Pratique intensive de l'oral/Phonétique			36									présentiel	3
EC Pratique intensive de l'écrit			36									présentiel	3
UE 3 MODULE INTERCULTUREL			24									Présentiel	2
EC Cultures et sociétés			24									présentiel	2
UE 4 MODULE METHODOLOGIQUE			48									Présentiel	2
EC PASS Méthodologie et typologie de l'écrit			24									présentiel	2
EC PASS Français des affaires			24									présentiel	2
UE 5 MODULE ACCOMPAGNEMENT			66									Présentiel	Assiduité
EC Ateliers SIO			12									présentiel	assiduité
EC Préparation et mise en situation d'examen			4									présentiel	assiduité
EC Renforcement de l'oral/Prendre confiance en soi			24									présentiel	assiduité
EC Passeport numérique professionnel			12									présentiel	assiduité
EC Présentation et accompagnement à la constitution du dossier de poursuite d'études			2									présentiel	assiduité
EC Projet coopératif au sein de la communauté universitaire			12									présentiel	assiduité
Total		0	282	0	0	0	0	0	0	0			
TOTAL heures à l'Université (1)			282										
TOTAL heures hors Université (2)						0							
Stage (équiv. Heures)						0							
Distanciel							0						